

discuter de certains des sujets abordés dans l'Adresse sans en avoir pris connaissance. Il propose ainsi que le discours du Trône soit pris en considération lundi prochain.

L'hon. M. MACKENZIE déclare que, même si cela peut paraître un peu irrégulier à ce moment, il aimerait savoir si les documents déposés contiennent seulement les dépêches du gouvernement impérial, et non pas celles auxquelles celles-ci répondent, et si l'intention est de déposer toutes les dépêches.

L'hon. sir JOHN A. MACDONALD dit que le député constatera, lorsque ces documents seront déposés, qu'ils contiennent les dépêches à la fois de notre pays à l'Angleterre et de l'Angleterre à notre pays, soit les dépêches envoyées et les réponses reçues. Ces dépêches sont très importantes, extrêmement intéressantes, et le gouvernement estime que la Chambre ne peut débattre de façon satisfaisante certains des paragraphes du discours qu'elle vient d'entendre sans avoir eu l'occasion d'en prendre connaissance. Il propose donc que le discours soit pris en considération lundi. (*Applaudissements.*)

L'hon. M. MACKENZIE regrette que le député pense qu'il soit nécessaire de reporter le débat sur l'Adresse aussi tard.

Si ces documents peuvent être présentés à la Chambre dans les minutes qui viennent, pratiquement tous les députés pourront trouver le temps d'en prendre connaissance avant demain. Il n'est pas facile de réunir tous les députés aussi souvent au cours d'une année, et cet ajournement jusqu'à lundi semble inutile (*applaudissements*) et injustifié, de son point de vue.

L'hon. sir JOHN A. MACDONALD dit que ces documents sont extrêmement longs et qu'il faudrait s'y acharner très sérieusement pour les avoir lus d'ici à demain. Il doute beaucoup, toutefois, qu'ils puissent être examinés sérieusement. C'est la raison pour laquelle il demande que l'on remette à lundi l'étude du rapport. (*Applaudissements.*)

La motion est adoptée.

L'hon. sir JOHN A. MACDONALD présente ensuite la motion habituelle concernant les comités spéciaux; il propose aussi la déclaration d'usage touchant la subornation, la corruption et la manipulation du Parlement qui sont considérées comme des crimes et infractions.

Durant cette déclaration, il est applaudi à plusieurs reprises par l'opposition.

L'hon. sir JOHN A. MACDONALD propose ensuite que lorsque la Chambre s'ajournera, elle le reste jusqu'au lundi, à trois heures de l'après-midi.

L'hon. M. MACKENZIE attire l'attention sur le fait que, dans le discours du Trône, on dit que les témoignages reçus par la

Commission nommée par le gouvernement pour faire enquête sur les tarifs du Pacifique seront déposés devant le Parlement, et que cela n'a pas encore été fait. Cela ne fait pas partie des documents envoyés par messenger, et s'il est nécessaire que les autres dépêches soient lues par les députés, il l'est certainement tout autant que ces autres documents soient aussi lus avant que la Chambre ne se réunisse à nouveau. Il désire savoir si ceux-ci ont été imprimés.

L'hon. sir JOHN A. MACDONALD le confirme et dit que s'il ne les a pas déposés, c'est parce qu'il a coupé la ficelle qui les tenait attachés sans remarquer qu'ils étaient adressés à l'Orateur. Il ne veut pas les présenter sous cette forme. Ils sont toutefois imprimés et seront distribués ce soir. Il veut que le document soit réadressé mais, si on l'autorise à le présenter sous sa forme tronquée, il est prêt à le faire. (*Acclamations et applaudissements.*)

Il dépose alors le rapport des commissaires.

La motion touchant l'ajournement de la Chambre est adoptée.

L'hon. sir JOHN A. MACDONALD propose ainsi l'ajournement de la Chambre et sa motion est adoptée à quatre heures de l'après-midi.

* * *

RAPPORT DES COMMISSAIRES ROYAUX

Au très hon. sir Frederick Temple, comte de Dufferin, Vicomte et Baron Clandeboye, de Clandeboye, dans le comté de Down, dans la prairie du Royaume-Uni, Baron Dufferin, et Clandeboye, et Ballyeidy et Killeleagh, dans le comté de Down, dans la prairie d'Irlande et baronet, Chevalier de l'Ordre très illustre de Saint-Patrice et Chevalier commandeur de l'Ordre très hon. du Bain, Gouverneur-Général du Canada et Vice-amiral de ce pays.

Qu'il plaise à Votre Excellence, —

Les commissaires soussignés, nommés par la Commission royale adressée à eux sous le grand sceau du Canada, et portant la date du quatorzième jour d'août, A. D. 1873;

Ont l'honneur de faire rapport :

(1) Qu'ils se sont rassemblés à Ottawa le dix-huitième jour d'août dernier dans le but de se préparer à l'accomplissement de leurs devoirs qui leur étaient imposés par la Commission.

(2) Le cours des procédés a été alors déterminé, et le 4 septembre dernier a été fixé pour commencer l'examen des témoins.